

Ouverture des soldes 2013 : Etes-vous sûr de ne pas avoir fait travailler un enfant ? Pour une vraie Traçabilité Sociale !

Coup d'envoi ce mercredi 9 janvier des soldes d'hiver ! Déjà lancées depuis une semaine dans plusieurs départements bénéficiant de dates dérogatoires, les soldes d'hiver 2013 ont débuté mercredi dès 8h dans la région Rhône-Alpes et dureront jusqu'au 12 février.

Dans un contexte de crise où les consommateurs restreignent leurs budgets et où les ventes de textile souffrent particulièrement de la crise et d'une météo trop douce, les soldes sont attendues par les commerçants qui réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaire à cette période.

Elles sont également attendues, avec des démarques importantes, par les consommateurs à la recherche de bonnes affaires. Ils regarderont donc avec intérêts les étiquettes à la recherche de l'offre la plus avantageuse mais s'intéresseront-ils à la provenance et aux conditions de productions du bien qu'ils sont en train d'acquérir ?

Pour la CFTC Rhône-Alpes il est possible d'allier "bonnes affaires" et "bonne étiquette" et souhaite remettre au débat le projet CFTC d'une « traçabilité sociale » des produits et des services, représentée physiquement par un label (un étiquetage) tenant compte des conditions sociales de production dans les entreprises concernées.

Ce label permettra d'aller plus loin que celui concernant le commerce équitable, en créant une discrimination positive en faveur des entreprises considérées comme socialement responsables. Il aiderait ainsi le consommateur à **faire un choix éthique, tout en lui donnant le pouvoir de favoriser les produits et services qui tout au long du processus de fabrication et de distribution ont respectés les droits fondamentaux des salariés :**

1. **Interdiction du travail des enfants ;**
2. **Interdiction du travail forcé ;**
3. **Un salaire décent** (par rapport au niveau de vie du pays) ;
4. **Un minimum de protection sociale** (maladie, accident, retraite) ;
5. **Liberté syndicale.**

Une fois informé par la présence du label sur un produit donné, le consommateur aura la vraie liberté de choix, en pouvant arbitrer entre prix, qualité et respect des normes sociales. Ce label permettra également de lutter contre la concurrence déloyale créée par notre système économique actuel entre les entreprises respectueuses de leurs salariés et les entreprises les moins sociales. Car si la plupart des États ont signé des conventions – contre le travail des enfants et le travail forcé, pour des salaires décents, pour la liberté syndicale – mais l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) refuse de prendre en compte les facteurs humains et sociaux dans les règles du commerce mondial entraînant une distorsion de concurrence entre les entreprises respectueuses des personnes et celles qui ne le sont pas et cela se fait au détriment des salariés.

Le label "Traçabilité Sociale" : une initiative CFTC unique pour une mondialisation plus juste !

En charge du dossier :

Jacques BALAIN, Secrétaire Général - Tél. 06 03 02 16 89 - Mail : jacques.balain@free.fr

Contact presse :

Cécile Lesparre-Martins – Tél. 04 78 53 18 57 – Mail : cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr

Union Régionale CFTC Rhône-Alpes
214 avenue Félix Faure – 69441 LYON Cedex 03
Tél. : 04 78 53 18 57 -Fax : 04 72 33 15 51
cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr et www.cftc.fr